



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT

Nom du rassemblement:

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

Emis le : 15/04/2026

du 29 octobre 2026

au 14 novembre 2026

SORTIE OUVERTE A TOUS LES CLUBS DE CAMPING-CARS

Nb Camping-cars Mini - Maxi 20 par semaine

Organisateurs: Françoise & Patrick LAMARCHE
20 Quai Mavia - 70100 GRAY

@ lamarchepatrick@orange.fr



06 76 70 73 34

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT à l'organisateur par courrier avec les règlements par chèque avant le :

15/10/2026

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance: _____

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance: _____

Nb de personnes _____ dont _____ adultes et _____ enfants de moins de 12 ans

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ E-mail : _____

N° d'adhérent : _____ N° d'immatriculation CC : _____ Longueur CC : _____ Poids : _____

Je pense arriver le _____ vers _____ heures Remorque : Non Oui Longueur : _____

>>> POSSIBILITE DE FAIRE LES PLEINS ET DE VIDANGER SUR PLACE <<<

Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages du club et au nouveau Code du Tourisme	Prix/Nuitée	Nb	Montant TOTAL	Montants à régler directement à :
Emplacement camping-car 2 personnes avec électricité 6A	21.00 €			Royal Camping le lendemain du jour d'arrivée
Taxe de séjour par personne et par jour (montant restant à confirmer)	0.30 €			
Personne supplémentaire	3.00 €			
1 voiture ou 1 remorque	3.00 €			
Durée du séjour minimum 7 nuitées				
Période du 29/10/2026 au 06/11/2026	OUI	NON		
Période du 06/11/2026 au 14/11/2026	OUI	NON		
Chèque n°1 : Cauton qui sera restituée à votre arrivée sur site		1	30.00 €	CCC des Vadrouilleurs
Chèque n°2 : Participation aux frais du club et pot d'accueil (obligatoire) pour une semaine		1	12.00 €	CCC des Vadrouilleurs
Semaine supplémentaire 10,00€				CCC des Vadrouilleurs
TOTAL				CCC des Vadrouilleurs

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné, _____ agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent du club 3CdV ou à une autre fédération à laquelle notre club adhère moyennant un préavis et sous réserve du paiement des frais mentionnés ci-dessous.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières et des conditions de vente indiquées sur le site internet du club 3cdvadrouilleurs.fr dont j'ai pris connaissance, en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins ou par l'organisateur de la sortie, je serai pénalisé comme suit : plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme établi pour cette sortie, ainsi que tous changements à l'initiative de l'organisateur.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le voyage sera maintenu quel que soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles : _____

Madame : NON OUI Lesquelles : _____

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :

Nom et prénom du signataire